

## 2 Politique

## Plan septennal de la Jeunesse

## Le document présenté au Premier ministre

Martina ADA METOULE

Libreville/Gabon

**Une délégation de l'Union des jeunes du Parti démocratique gabonais (UJPDG) conduite par son délégué national, Vivien Amos Pea, a récemment rencontré le chef du gouvernement. L'échange a essentiellement porté sur le Plan septennal de la Jeunesse (PSJ). Occasion pour le leader de la jeunesse du parti au pouvoir de remettre le document à Franck-Emmanuel Isoze Ngondet.**

**APPROUVE** en juin 2016 par le chef de l'Etat Ali Bongo Ondimba lors des Universités d'été de Port-Gentil, le Plan septennal pour la Jeunesse (PSJ) 2016-2023 a été présenté, il y a quelques jours, au

Premier ministre chef du gouvernement, Emmanuel Isoze Ngondet. La délégation de l'Union des jeunes du Parti démocratique gabonais (UJPDG) conduite par son président Vivien Amos Pea, par ailleurs secrétaire général adjoint du parti au pouvoir, avait ainsi pour objectif d'exposer au patron du gouvernement la vision contenue dans le PSJ.

Vivien Amos Pea et les siens ont saisi cette opportunité pour faire part à leur interlocuteur des difficultés rencontrées par la jeunesse gabonaise aujourd'hui. Aussi, n'ont-ils pas manqué d'appeler l'attention du locataire de l'immeuble du 2-Décembre, sur les défis qui se dressent face à l'action gouvernementale, "dans ses efforts visant à améliorer les conditions de vie de cette population", comme

l'a dit le chef de la délégation de l'UJPDG. Avant de reconnaître que "le gouvernement est déjà lancé dans une série d'actions concrètes à travers les mesures prioritaires des cent premiers jours".

Par ailleurs, les jeunes du Parti démocratique gabonais ont souligné une attente: "qu'il est impératif que l'exécutif prenne en compte, dans les prochains mois, les propositions du PSJ qui résultent de nos discussions avec les jeunes gabonais rencontrés dans toutes les provinces du pays".

A noter que le Plan septennal pour la Jeunesse s'articule en cinq axes. Entre autres, l'Education-formation; Entrepreneurat-salariat; Insertion et réinsertion professionnelle; Civisme, etc. Chacun de ces axes comporte une série de mesures innovantes visant à améliorer le quotidien des



Un document contenant des propositions relatives aux problèmes de la Jeunesse.

jeunes Gabonais. Parmi celles-ci, figurent l'obligation pour les entreprises d'offrir annuellement des stages aux jeunes pour favoriser l'insertion professionnelle, le tutorat scolaire obligatoire pour

chaque élève, la création d'incubateur dans les chefs-lieux de provinces, etc.

En retour, le patron de l'administration gabonaise a exprimé sa satisfaction quant à la réalisation de ce document.

## Communiqué de la Primature

Conformément aux engagements pris, le Premier ministre, chef du gouvernement, remettra officiellement, dans quelques jours, à Son Excellence, Monsieur le président de la République, chef de l'Etat, le rapport d'activités des 100 premiers jours du gouvernement.

Le Premier ministre procédera, par la suite, à la restitution publique dudit rapport. Il s'agit, pour le gouvernement, d'une part, de rendre compte de la conduite de ses missions et, d'autre part, de communiquer sur son action face aux attentes législatives, nombreuses et pressantes des Gabonais.

Aussi, Franck-Emmanuel Isoze Ngondet s'est-il engagé à donner suite à cette requête, tout en déclarant: "la jeunesse (...) fait partie des priorités de l'action gouvernementale".

## Lutte contre l'impunité

## Ella Nguema encourage les autorités à poursuivre leur action

SM

Libreville/Gabon

**Au nom de la plate-forme politique dénommée "la Troisième voix" dont il est le président, l'ancien candidat à présidentielle du 27 août 2016 vient de saluer ce qu'il considère comme traduisant la détermination des plus hautes autorités gabonaises à lutter contre l'impunité. Non sans s'étonner de l'indifférence affichée par la classe politique (tous bords confondus) depuis l'entame de cette action qui a déjà conduit plusieurs hauts responsables de la République derrière les barreaux.**

**SAMEDI** dernier, à la faveur d'un point-presse à sa permanence politique sise à Nzeng-Ayong, Gérard Ella Nguema, en sa qualité de président de la plate-forme politique dénommée "la Troisième voix", s'est réjoui de "la volonté du président de la République



Le président de la "la Troisième voix", Gérard Ella Nguema samedi dernier...

d'assainir la gestion des finances publiques". Ceci, à travers la mise en cause de plusieurs hauts responsables de la République. Une action que la "Troisième voix" a saluée tout en encourageant les initiateurs à aller jusqu'au bout.

Aussi, Gérard Ella Nguema s'est dit surpris de "l'indifférence, du silence, de l'ignorance de la classe politique gabonaise, face aux récentes

condamnations des voleurs de la République. Surtout lorsqu'on sait l'importance que les acteurs politiques prétendent accorder à la lutte contre l'impunité".

Et de s'interroger: «La question de détournement des fonds publics est-elle une question taboue?».

Avant de prétendre que, «s'ils sont silencieux, c'est parce qu'ils n'ont plus d'impunité sûre». Le président



...face aux journalistes.

de l'Union nationale "AMO" de poursuivre: «Vous savez, quand on a beaucoup volé comme bon nombre d'entre eux, on ne peut pas parler fort lorsqu'on évoque la question des détournements, au risque d'attirer l'attention sur soi. Alors, on fait tout pour que la question passe sous silence en retenant sa respiration, en priant que personne ne s'aperçoive de la gravité et

de la généralité du problème.»

D'un autre côté, l'orateur s'est également interrogé quant à la conduite de la procédure en cours qui, selon lui, suscite des craintes dans l'opinion, par rapport à ses chances d'aboutir et aux probables objectifs réels visés par cette opération. «Nous constatons que les poursuites judiciaires n'ont été

engagées que suite à une dénonciation par voie de presse», a-t-il fait remarquer.

"Pourquoi la Cour des Comptes, la Commission nationale contre l'Enrichissement illicite et l'Agence nationale d'Investigation financière ne remplissent-elles pas les missions régaliennes qui leur sont assignées? Quelle suite le Parlement réserve-t-il au rapport relatif à l'exécution du budget de l'Etat dûment dressé à la fin de chaque exercice budgétaire par la Cour des Comptes? Pourquoi les autres présumés coupables indexés à la même occasion ne sont-ils pas inquiétés? Enfin, le Tribunal de première instance de Libreville est-il compétent pour juger les anciens membres du gouvernement?". Autant de questions qui, pour Gérard Ella Nguema, mériteraient bien des réponses.

## Obsèques de l'ancien maire du quatrième arrondissement de Libreville

## Denis Marie Félix Adandé Rapontchombo conduit à sa dernière demeure

AN

Libreville/Gabon

**DÉCÉDÉ** le 10 janvier 2017 à son domicile au quartier Awoungou, dans la commune d'Owendo, l'ancien maire du quatrième arrondissement de Libreville, Denis Marie Félix Adandé Rapontchombo, a été inhumé samedi dernier, au cimetière de Plaine-Niger où il repose désormais au milieu des siens.

Dès la sortie du corps, plusieurs personnalités, parents, amis et connaissances ont effectué le déplacement de l'église Notre Dame des Victoires, sise au quartier Plaine-Niger, pour assister à



La dépouille d'Adandé Rapontchombo conduite ici à sa dernière demeure.

l'office religieux prévu pour le repos de son âme. On a ainsi noté la présence de Paul Biyogou Mba, Étienne Massard Cabinda, Calixte Nsié

Edan, Lucienne Ogouwanga Aworet, tous membres du gouvernement. Le secrétaire général du Parti démocratique gabonais (PDG),



La famille du disparu affligée par cette perte.

Faustin Boukoubi, était également présent. Tour à tour, plusieurs personnes se sont succédé dans le cadre des oraisons funè-

bres. Parmi lesquelles, Justine Adandé, Jules Marius Ogouébandja, Claude Atisso Koffi. Chacun d'eux a pu dresser à sa manière, un por-

trait du défunt.

On retiendra que Denis Marie Félix Adandé Rapontchombo voit le jour le 31 décembre 1954 à Libreville, où il fait ses études primaires et secondaires. Il rentre par la suite dans la vie active où il exerce à la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS). Il occupera les fonctions de secrétaire général à la mairie du quatrième arrondissement de Libreville avant d'en devenir maire pour le compte du PDG.

Au titre de distinctions honorifiques, Adandé Rapontchombo était également détenteur de plusieurs distinctions honorifiques. Le défunt laisse une famille nombreuse.